

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 8

Artikel: Gustave Doret : les chansons de la Fête des vigneronns 1927
Autor: Doret, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affiche un trop grand mépris de notre dignité. Exigeons, camarades, le respect de notre totale indépendance.

Devenons des écoliers conscients et organisés, sachons affirmer nos droits, revendiquons, exigeons que nous soit appliquée la loi du moindre effort et obtenons par une grève unanime et tenace les améliorations à notre sort que nous souhaitons obtenir. Cinq jours de classe par semaine, c'est beaucoup trop. On a diminué la durée du service militaire, sachons obtenir la réduction de nos jours ouvrables et de nos heures de présence à l'école.

Que tous les écoliers s'entendent et le Conseil d'Etat n'osera pas nous refuser les deux dimanches et les quatre jeudis que nous exigeons par semaine.

Six heures de classe par jour ; c'est beaucoup trop ; il n'est pas de méninges qui puissent supporter une attention intensive de cette durée ; réclamons la journée de trois heures coupées de longues et fréquentes récréations. Exigeons la semaine anglaise, le vendredi arabe, le samedi juif et le lundi français ; obligeons les commissions des écoles à doubler la durée de toutes les vacances, à multiplier par cinq le nombre des jours fériés.

Si nous le voulons, nous obtiendrons aisément qu'il n'y ait pas d'école quand le baromètre est au beau et quand le soleil brille.

N'est-ce point assez d'aller nous enfermer dans notre classe lorsque le mauvais temps nous interdit le plaisir des flâneries au grand air ?

Sachons contraindre la Commission scolaire à nous fournir du chocolat à dix heures du matin ; un verre de vin et une cigarette à seize heures.

Exigeons d'elle qu'elle nous fournisse un salaire au moins égal à celui des soldats ; ne sommes-nous pas, nous aussi, l'espoir de la Confédération ?

Ce n'est là, évidemment, qu'un minimum de revendications. Je me charge d'établir la nomenclature de nombreux autres droits dont nous saurons exiger l'octroi, comme nous saurons obtenir la fin des abus dont nous sommes les victimes infortunées. N'est-il pas révoltant, au siècle où nous vivons, que nous soyions encore obligés de lever la main et de claquer les doigts pour demander l'autorisation de sortir quand le besoin s'en fait sentir ? Des écoliers libres, conscients et organisés, doivent pouvoir faire ce qu'ils veulent, là où il leur plaît.

GUSTAVE DORET : Les Chansons de la Fête des Vignerons 1927, avec accompagnement de piano, en un volume. — Edition Fetisch.

On peut dire que le succès remporté par la Fête des Vignerons fut un véritable triomphe, et ce n'est que maintenant que l'on se rend bien compte de la réelle valeur de la musique de Doret. Afin de la mettre mieux à la portée de tous, chaque morceau, chaque chœur de la partition ont été publiés séparément. Mais il fallait aussi donner satisfaction aux familles, à tous ceux qui tiennent à posséder la collection des chants. C'est donc pour répondre à ce désir, exprimé de tous côtés par de nombreuses personnes, que les éditeurs viennent de publier le charmant recueil intitulé : **Les chansons de la Fête des Vignerons 1927** avec accompagnement de piano. — Aussi, cette publication, si impatientement attendue, sera certainement bien accueillie ; ornée d'une élégante couverture, en première page de laquelle se trouve reproduite la jolie vignette de la « Grappe de Canaan ».

Réparation efficace. — C. s'est établi électricien. Il attend que vienne la pratique. Enfin, voici un client.

— Vous désirez, monsieur ?

— Je voudrais faire réparer ma sonnerie électrique qui ne marche plus.

— Bien, monsieur. Donnez-moi votre adresse. Je serai chez vous dans un quart d'heure.

Le client parti, C. prend un charbon d'outils et s'en va tout guilleret ; enfin, il va montrer son savoir-faire.

Une demi-heure après, il rentre, tout désappointé. Son client, qui n'a pas l'air content, arrive deux heures plus tard.

— Eh bien ! voyons, et ma sonnerie ?

— Mais, monsieur, je suis allé chez vous...

— Comment cela ? Je vous ai attendu et je ne vous ai pas vu.

— Je vous assure que j'y suis allé. J'ai même sonné trois fois. Alors, quand j'ai vu qu'on ne me répondait pas, je suis parti...

Au salon. — Toto, ne joue pas avec le chapeau de monsieur.

— Pourquoi, Nina ?

— Parce que le monsieur va en avoir besoin pour s'en aller... bientôt.

LE BINOCLE AU CHEVAL-BLANC



Le *Cheval Blanc* c'est la pinte communale de mon village, une pinte très ordinaire avec sa salle basse, ses murs noircis par la fumée des pipes et qui servent de « fonds » aux placards officiels, aux textes de lois, aux publications militaires et aux réclames des marchands de vins ou des liquoristes. Il y a un grand miroir tout piqué de petites taches, ce qui donne au curieux de s'admirer en passant, la joie de voir sa peau « toute cretôlée » comme dit Lina, la servante. Il y a aussi une pendule ronde, comme vous en trouverez dans tous les cafés, une pendule qui marque, tant bien que mal, plutôt mal que bien, l'heure qui fuit. Enfin, il y a quelques tables et des tabourets. Avec ça, le comptoir fourni par la brasserie avec la pompe à bière et c'est tout. Un peu fruste, comme vous voyez.

Sauf le dimanche, jour où quelques promeneurs s'arrêtent en passant, le *Cheval Blanc* ne reçoit que les gens du village et des environs. Et, encore, ceux-ci ne viennent-ils en groupes que les jours de mise, les jours de foire et le samedi soir pour lire les journaux et

...parler guerre et combats
Pendant que ces peuples là-bas
Se cassent la tête.

Par ailleurs, le samedi soir, depuis des temps reculés sinon immémoriaux, M. le syndic, l'assesseur Pousaz et le régent Henchoz viennent à la pinte faire un binocle. Oh ! c'est un très vieux jeu qui ne demande pas grands calculs et dont l'enjeu, chez nous, n'est jamais considérable, un jeu de tout repos, en un mot. Nos jeunes ont appris le jass ; ils annoncent avec fougue *stoeck*, le *bour*, le *nell*, etc.... mots qui paraissent cabalistiques aux grands-pères et qui, à leurs bonnes oreilles vaudoises, sonnent un peu trop la fanfare alémanique. C'est pourquoi ils s'en tiennent au binocle.

Or donc, le samedi, après sept heures, nos trois personnages arrivent, l'un après l'autre et s'installent à la table du coin, au fond, à droite. Déjà le tapis, un peu usé — mais c'est le meilleur — a été posé à côté de l'ardoise fendue — mais c'est la plus entière — et du jeu un peu grasseux — mais c'est le plus propre. Personne, d'ailleurs, ne fait à ce sujet aucune observation. Et c'est justice, car où en serait-on, je vous prie, s'il fallait tous les mois changer ce matériel ? Nous ne sommes pas ici dans un cercle de chefs-lieu...

— Y sommes-nous ? demande le régent, que la régularité pédagogique a formé à l'exactitude.

— Quand on voudra, répond l'assesseur dont la face joviale et l'aimable embonpoint témoignent d'un estomac solide et d'un excellent caractère.

M. le syndic, maigre et sec, peut-être un brin revêché, se borne à incliner à tête.

— A la plus forte la donne !

— Comme il est dit.

— Neuf.

— Roi.

— Sept.

— Assesseur, c'est à vous.

Et l'assesseur « donne » après avoir fait couper au syndic.

— Pas de la droite, syndic.

— Baste ! qu'est-ce que ça importe. Gauche ou droite c'est *ben tot on*.

Mais l'assesseur tient à la gauche. Il paraîtrait qu'en des moments de loisir Mme l'assesseur se fait des « réussites » et qu'elle a enseigné à son mari que la coupe gauche est la bonne coupe. Chaque samedi, entre l'assesseur et le syndic, toujours assis aux mêmes places, c'est aussi même discussion.

— La gauche, syndic !

— C'est *ben tot on*.

Toutefois, le syndic se résigne et j'imagine qu'il met quelque malice à contrarier pour la forme le jovial compagnon.

— Carreau atout, vingt en trèfle.

C'est le régent qui, après la première plie, annonce.

— Cent d'as, rétorque le syndic.

— *Té raôdzai*, sacre l'assesseur qui n'a rien à dire.

Et l'on joue. Lina apporte alors le demi d'E. pesses habituel. Elle connaît son monde et sait qu'elle ne doit pas servir avant que le jeu ait commencé. Une infraction à cette règle ferait bouder le syndic, gronder le régent et rire aux éclats l'assesseur, joyeux de voir ses compagnons légèrement taquinés. Mais Lina est une fille sérieuse, quoiqu'elle louche un peu. Oh ! très peu, d'aucuns prétendent même que « ça lui va bien » — elle a bon œil. Et puis, à trente-sept ans sonnés, on a plus la tête à l'évent.

Ces messieurs boivent, chaque samedi soir, trois demi-litres. Jamais moins, jamais plus. Pour le troisième, il y a toujours une petite discussion préalable, dont la conclusion ne varie pas, mais qui est traditionnelle, paraît-il, depuis que le binocle du syndic fut institué.

— Est-ce qu'on refait ? demande le régent, en montrant la bouteille vide.

— Hum ! toussé gravement le magistrat, je ne sais pas trop. Est-ce qu'on ose ?

— Quelle heure est-il ? demande l'assesseur.

— Neuf heures dix...

— Oui... Oh ! peut-être que... n'est-ce pas...

Et le régent conclut d'autorité :

— Va comme il est dit. Lina, encore un demi du même.

Pendant ce temps, les vieux, qui lisent la *Revue*, la *Gazette* ou le *Conteur* écoutent avec intérêt, comme s'ils assistaient, pour la première fois à ce colloque, tandis que les jeunes se poussent du coude et *recalfent* en baissant le nez dans leurs verres sous l'œil courroucé et capricieux de Lina qui n'entend pas qu'on se moque des gros bonnets. D'ailleurs, elle a une façon d'apporter ce demi-litre et de regarder autour d'elle, qui n'encourage pas les railleries intempestives. Les gens disent, au village, lorsque la Lina passe, un peu vite et tête haute :

— Elle est gringe. On dirait, ma fi, qu'elle sert le troisième demi au syndic. Ferait pas beau lui marcher sur le pied.

Quand sonnent dix heures et quelque soit le résultat de la partie en train, le syndic — il faut donner l'exemple — vide son verre et sort de sa poche une bourse filochée en cordonnet vert, ornée d'anneaux en acier. C'est un prix obtenu, jadis, à une abbaye voisine : *cinq écus dans une bourse*. Il prend dans un des « sachets », l'argent préparé à l'avance et il le pose sur la table en disant :

— Voici le mien.

Le régent et l'assesseur en font autant. Car on joue pour jouer, pour le plaisir et non pour gagner.

— Jouer pour un gain, affirme le régent, c'est immoral.

Or, comme il est convenable que chacun prenne la part des frais communs, chacun paye donc un tiers de la dépense.

— Les bons comptes font les bons demis, affirme le taupier Thuillard qui a, parfois, le mot pour rire.

Puis on se retire heureux et content. La conscience en repos et l'estomac serein.

— Bonsoir. A demain.

— Vous allez au sermon, syndic.

— Et pourquoi n'irai-je pas ?

— Alors, nous nous verrons au sortir de l'église...

— C'est bien possible.

Ce qui signifie « en clair » que le lendemain dimanche, entre onze et midi, les trois compagnons s'offriront un savoureux demi en commentant le prêche du pasteur. L. H.

ANTISEPSIE

— Au premier de ces messieurs !

Le client se lève, le patron l'installe dans un fauteuil et les préliminaires de l'opération commencent.

— C'est pour une barbe ! Très bien ! Monsieur sera satisfait.

Le client abandonne passivement sa tête aux mains expertes de l'artiste :

— Monsieur me permettra de lui faire remar-